

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Code du produit : 34136-00, P3413603, P3413602, P3413600, E3413601

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fluides de transfert de chaleur

Restrictions d'emploi recommandées : Aucun(e) à notre connaissance.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Eastman Chemical Company
200 South Wilcox Drive
37660-5280 Kingsport

Téléphone : +14232292000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Visitez notre site www.EASTMAN.com
(emnmsds@eastman.com).

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 NCEC +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë , Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Sensibilisation cutanée , Sous-catégorie 1B	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique , Catégorie 3 , Système respiratoire	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Danger par aspiration , Catégorie 1	H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique ,	H400: Très toxique pour les organismes aqua-

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version 6.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 15000093443 SDSFR / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019
Date de la première version publiée: 18.09.2013

Catégorie 1 tiques.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1 H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection.
Intervention:
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
Biphényle; diphényle

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange contient des ingrédients considérés comme persistants, bio-accumulables et toxiques (PBT), ou bien très persistants et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification	Concentration (% w/w)
--------------	-------------------	----------------	--------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version 6.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 15000093443 SDSFR / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019 Date de la première version publiée: 18.09.2013

	No.-Index Numéro d'enregistre- ment		
Oxyde de diphenyle	101-84-8 202-981-2 01-2119472545-33-0001	Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Chronic 2; H411	45
Biphényle; diphenyle	92-52-4 202-163-5 601-042-00-8 01-2119480408-33-0000 01-2119480408-33-0004	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	16
Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl	904-797-4 01-2120770947-37-0000	Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	39
Phénanthrène	85-01-8		< 1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène.
Consulter un médecin si nécessaire.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	15000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

apparaissent.

En cas d'ingestion : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
NE PAS faire vomir.
Rincer la bouche.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Nocif par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Le produit fondu peut provoquer de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
Mousse

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète
Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé, en plus des équipements standard de lutte contre l'incendie.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	15000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Ventiler la zone.
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Le matériel peut créer des conditions glissantes.
Porter un équipement de protection approprié.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de manière sûre..
Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).
Empêcher le produit de couler dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.
Porter un équipement de protection approprié.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Laver soigneusement après manipulation.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version 6.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 15000093443 SDSFR / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019 Date de la première version publiée: 18.09.2013

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder sous clef. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Conserver dans un endroit frais à l'écart des agents oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : www.therminol.com/products/

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Oxyde de diphényle	101-84-8	VME	1 ppm 7 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
Biphényle; diphényle	92-52-4	VME	0,2 ppm 1,5 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Oxyde de diphényle	Travailleurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	58,3 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets locaux	245,8 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets locaux	0,15 mg/cm2
Biphényle; diphényle	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets locaux	9,68 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	63 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	11,17 mg/m3
	Général de la population	Oral(e)	Exposition à long terme, Effets systé-	1,9 mg/kg p.c./jour

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version 6.0 PRD Date de révision: 30.01.2019 Numéro de la FDS: 150000093443 SDSFR / FR / 0001 Date de dernière parution: 09.01.2019 Date de la première version publiée: 18.09.2013

	Général de la population	Contact avec la peau	Exposition à long terme, Effets systémiques	38 mg/kg p.c./jour
	Général de la population	Inhalation	Exposition à long terme, Effets systémiques	3,3 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Oxyde de diphenyle	Eau douce	0,0017 mg/l
	Eau de mer	0,00017 mg/l
	Aqua intermittent	0,017 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,345 mg/kg
Remarques:	sec	
	Sédiment marin	0,0345 mg/kg
	sec	
	Sol	0,0681 mg/kg
	sec	
Biphényle; diphenyle	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Eau douce	0,017 mg/l
	Eau de mer	0,0017 mg/l
	Aqua intermittent	0,17 mg/l
	Sédiment d'eau douce	2,69 mg/kg
Remarques:	sec	
	Sédiment marin	0,269 mg/kg
	sec	
	Sol	0,528 mg/kg
	sec	
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains
Remarques : Porter des gants appropriés. Pour manipuler du produit à chaud, utiliser des gants résistant à la chaleur.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à par-

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

ticules parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Le choix du respirateur, son utilisation et son entretien doivent respecter les exigences réglementaires, le cas échéant. Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées (où applicable) ou à un niveau acceptable (dans les pays où les limites d'exposition ne sont pas établies), un respirateur homologué doit être porté.

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: aromatique
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	: -18 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 271 °C (1.013 hPa)
Point d'éclair	: 132 °C Méthode: Creuset fermé Cleveland
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 7 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 1 % (v)
Pression de vapeur	: < 0,01 hPa (20 °C)

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

	0,134 hPa (50 °C)
	623,5 kPa (380 °C)
Densité de vapeur relative	: 10
Densité relative	: 1,05 (25 °C)
Densité	: 1.084 kg/m ³ (15 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: pratiquement insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Température de décomposition	: non déterminé
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 5,74 mm ² /s (40 °C)
Propriétés explosives	: Non classé
Propriétés comburantes	: Non classé

9.2 Autres informations

Auto-inflammation	: 585 °C
-------------------	----------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Aucun(e) à notre connaissance.
-----------------------	----------------------------------

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Chauffé en présence d'air. Conserver à l'écart des flammes et des étincelles.
---------------------	--

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Chauffé jusqu'à décomposition émet de la fumée et des vapeurs âcres.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
Evaluation: Peut être nocif par ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Avis d'expert): > 2,66 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Evaluation: Nocif par inhalation.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 2.000 mg/kg
Remarques: Non classé

Composants:

Biphényle; diphényle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, mâle): > 2.180 mg/kg
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 3,47 mg/l
Durée d'exposition: 1 h
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin, mâle et femelle): > 3.980 mg/kg
Méthode: Toxicité cutanée aiguë
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Oxyde de diphényle:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat, femelle): 2.830 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin, Homme et Femme): > 7.940 mg/kg

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): > 5.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**Espèce : Lapin
Evaluation : Non classé
Résultat : Pas d'irritation de la peau**Composants:****Biphényle; diphényle:**Espèce : Lapin
Résultat : légèreEspèce : Humain
Evaluation : Irritant pour la peau.
Résultat : forte**Oxyde de diphényle:**Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 4 h
Résultat : aucun**Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:**Espèce : Lapin
Durée d'exposition : 24 h
Méthode : Effet irritant / Corrosif aigu sur la peau
Résultat : aucun**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Produit:**Espèce : Lapin
Evaluation : Non classé
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	15000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

de mammifères
Résultat: négatif

Type de Test: Mutagénicité - mammifères
Activation du métabolisme: activation +/-
Méthode: In vitro chez les mammifères Essai d'aberration chromosomique
Résultat: négatif

Type de Test: Mutagénicité - mammifères
Activation du métabolisme: activation +/-
Méthode: Essai n° 482: Toxicologie génétique: Lésion et réparation d'ADN - Synthèse non programmée de l'ADN (UDS) sur cellules de mammifère - in vitro
Résultat: négatif

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Mutagénicité - bactérienne
Activation du métabolisme: activation +/-
Méthode: Essai de mutation réverse sur des bactéries
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Activation du métabolisme: activation +/-
Méthode: In vitro chez les mammifères Essai d'aberration chromosomique
Résultat: négatif

Type de Test: Mutagénicité - mammifères
Activation du métabolisme: activation +/-
Méthode: Essai in vitro de mutation génique sur des cellules de mammifères
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Composants:

Biphényle; diphényle:

Espèce : Rat, mâle et femelle
Voie d'application : Ingestion
Méthode : OCDE, essai n° 453 : Études combinées de toxicité chronique et de cancérogénèse
Remarques : Avis d'expert
Non classé

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

Contact avec la peau	:	Remarques: Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	:	Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.
Ingestion	:	Remarques: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut être nocif par ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

Biphényle; diphényle:

Toxicité pour les poissons	:	CE50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 3 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,36 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	:	CE50 (Chlorella pyrenoidosa (Chlorelle)): 1,3 mg/l Durée d'exposition: 72 h NOEC (Chlorella pyrenoidosa (Chlorelle)): 0,66 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	1
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,229 mg/l Durée d'exposition: 96 jr Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,17 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	:	1

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

tique)

Oxyde de diphényle:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4,2 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,7 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	:	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)): 2,5 mg/l Durée d'exposition: 72 h

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Toxicité pour les poissons	:	CL50 (Poisson): 6,7 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,01 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	:	NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,027 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)	:	100
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	:	100

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)	:	Remarques: Donnée non disponible
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	:	Remarques: Donnée non disponible

Composants:

Biphényle; diphényle:

Biodégradabilité	:	Résultat: Facilement biodégradable. Méthode: Biodégradabilité facile : Essai MITI modifié (I)
------------------	---	--

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

Composants:

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl:

Evaluation : Cette substance est considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB)..

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN	: UN 3082
ADR	: UN 3082
IMDG	: UN 3082
IATA	: UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (oxyde de diphényle, biphényle)
ADR	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (oxyde de diphényle, biphényle)
IMDG	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (oxyde de diphényle, biphényle, diphényle)
IATA	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (oxyde de diphényle, biphényle)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN	: 9
ADR	: 9
IMDG	: 9
IATA	: 9

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Étiquettes : 9

ADR

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
Code de restriction en tunnels : (-)

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Shipping in package sizes of less than 5 L (liquids) or 5 KG (solids) may lead to a non-regulated classification.

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Phénanthrène

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Phénanthrène

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Non applicable

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)
Non applicable

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ISHL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	15000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

KECI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	:	Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances suivantes de ce mélange, une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre:

Diphenyl Ether
biphényle

Reaction mass of m-terphenyl and o-terphenyl

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute	:	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x %

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EASTMAN

Therminol® 72 Heat Transfer Fluid

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 09.01.2019
6.0	30.01.2019	150000093443	Date de la première version publiée:
PRD		SDSFR / FR / 0001	18.09.2013

port, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR